

Le libertaire

Rédaction :
Administration : Jean Girardin,
72, rue des Prairies, Paris (20^e)
Chèque postal : Jean Girardin 1191-98

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

L'EXPULSION DE BERNERI ET L'INFAMIE POLICIÈRE

Le récent coup de force

Nous publions cette biographie de Berneri non pas seulement à l'intention des anarchistes ; nous espérons que des hommes en prendront connaissance qui — malgré qu'ils ne partagent pas nos idées — s'élèveront avec nous pour flétrir la canaille policière et faire rapporter la récente mesure qui frappe Berneri et met en péril ce droit d'asile dont notre pays s'est si souvent enorgueilli.

Nous éviterons de parler nous-mêmes du proscrit. Il est anarchiste, nous sommes anarchistes, on pourrait donc croire que l'esprit de parti a guidé notre plume. Nous donnerons la parole à d'autres qui ne sont point de notre milieu, et ainsi l'impartialité de cette biographie apparaîtra à ceux même les plus prévenus contre Berneri.

Au début de cette étude, nous rappelons que Berneri, expulsé de France depuis deux années, était venu à Paris munis d'un sauf-conduit afin de faire opposition à un jugement prononcé par défaut et le condamnant à six mois d'emprisonnement. Il avait été laissé en liberté provisoire par le Parquet de la Seine et son procès devant avoir lieu le 15 octobre il était en droit d'attendre ici, en France, le jour de sa comparution devant le Tribunal correctionnel ; mais la police parisienne, qui ne sait rien refuser à l'ambassadeur d'Italie, expulsa brutalement notre camarade. C'est contre ce coup de force-là qu'aujourd'hui nous protestons ; et ce sont contre de pareilles meurs policières que nous demandons aux personnes de toutes opinions de protester à leur tour.

Berner en Italie

Qu'est donc Berneri ? Camille Berneri est âgé de trente-trois ans. A dix-sept ans, il se jeta dans la lutte sociale en adhérant à la Fédération socialiste de Reggio Emilia. C'est sous l'influence de Prampolini, un leader du Parti socialiste, qui vient de mourir, que Berneri se débarrassa des préjugés qui envahissaient le milieu petit-bourgeois dans lequel il vivait avec ses parents — sa mère était professeur à l'École Normale et son père était géomètre. Il était le seul étudiant socialiste de Reggio Emilia et il se distingua par son activité de propagandiste. On le voyait vendre les journaux à la sortie des ouvriers des usines, on le trouvait à parler à ceux qui devaient partir au service militaire. Il aida à la fondation de plusieurs unions socialistes parmi les paysans, et il fut un des actifs collaborateurs des hebdomadaires et quotidiens socialistes.

A dix-neuf ans il passa à l'anarchisme. L'*Avanguardia*, organe de la jeunesse socialiste, regretta son départ avec des paroles de louange.

Il se met aussitôt en relations avec les militants libertaires tels que Luigi Fabri, Molinari, Berton.

A la déclaration de guerre, Berneri était encore étudiant. Il combattit les nationalistes et les interventionnistes républicains et syndicalistes qui propagandaient en faveur de la guerre. On appelle sa classe, il se résigne à partir, mais il s'occupe plus de faire de la propagande dans les casernes que de son service ; il participe à des réunions en uniforme ; il continue à écrire dans les journaux anarchistes et à fréquenter les camarades non mobilisés. De sa propagande parmi les militaires il en reste comme preuve l'adhésion aux idées anarchistes d'un de ses officiers et de nombreux soldats. Pousse de devenir lui-même officier en raison de ses études, il s'y refuse et il part sur le front prêt à se faire tuer plutôt que de tuer.

En 1919 — avant d'être démobilisé — il est déporté dans l'île de Pianosa pour sa participation à des grèves.

Durant toutes ces vicissitudes il poursuit tant bien que mal ses études.

Puis vint 1920 et l'occupation des usines. Berneri est de plus en plus actif, il collabore à *Umanità Nova* et à presque tous les hebdomadaires anarchistes d'Italie et d'Amérique. Il rédige à Florence un journal : *Il Grido della Nivola*, qui eut une existence orageuse.

en raison de son attitude batailleuse contre le fascisme.

Quand le fascisme fut maître de Florence Berneri était toujours présent lorsqu'il fallait tenter quelque chose pour essayer de sauver la situation. Ainsi il s'attira la haine des fascistes.

Il devint professeur de philosophie en novembre 1922 et tout de suite il entra dans l'enseignement. Il continue à écrire dans la presse anarchiste cependant que ces articles sont acceptés dans des revues telles que *Consciencia*, *Critica Politica*, *Rivoluzione Libérale* de Pierre Gobetti. Celui-ci était un de ses amis, jeune comme lui, mort en France en 1926. Berneri enseignait dans plusieurs villes. Il fut déplacé souvent, persécuté toujours et il dut quitter l'enseignement plutôt que de saluer à la fascisme et de prêter serment au régime mussolinien.

Enfin Berneri subit en Italie fasciste tout ce que subirent les antifascistes convaincus ; jusqu'au jour où, ne pouvant plus tenir, toute propagande lui étant d'ailleurs devenue impossible, il fut contraint de s'expatrier clandestinement.

Berner en exil

A la fin de 1926 Berneri se trouve en France avec sa femme, ses deux filles (huit et six ans à l'époque) et sa mère. Il croit pouvoir rétablir son foyer détruit par le fascisme. Il travaille comme manœuvre, comme peintre, puis enfin fait des traductions et des recherches littéraires et historiques dans les bibliothèques. Ainsi ce n'est point tout à fait la misère dans sa maison.

Mais survint (en 1928) le meurtre de l'espion fasciste Savorelli par Pavan. Pavan revendique l'entière responsabilité de son acte ; ce qui n'empêche point la presse italienne et la presse nationale française de mêler Berneri à cette affaire. Celui-ci est absent de Paris à ce moment-là, mais malgré le danger qu'il court il vient se mettre à la disposition de la justice parisienne. Son innocence est trop flagrante pour l'accuser, aussi on ne l'entend qu'à titre de témoin.

Cependant les journaux fascistes n'ayant pu compromettre Berneri dans le meurtre de Savorelli, il faut quand même perdre celui-ci, le faire expulser de France tout au moins. Le consul italien à Marseille, Bazduzzi, est chargé, à cet effet, d'une sale besogne.

Voici comment la *Liberta*, organe de la concentration antifasciste de Paris, contacta la chose :

« Rina Belloni a été arrêtée à 7 h. 10 alors qu'elle se rendait à son travail. Elle a été portée en automobile à la maison du fascio de Marseille, qui se trouve dans le local même du consulat ; interrogée par le consul si elle connaît Berneri, menacée à différentes reprises, accusée d'avoir donné l'hospitalité à Berneri, on a essayé, par la violence, de lui faire signer une déclaration de laquelle il aurait résulté que Berneri aurait été son hôte et qu'il aurait déposé chez elle une caisse de bombes. Le consul, devant le refus de Rina Belloni, lui donna une gifle, la menaçant en outre de l'envoyer en Italie devant le tribunal de guerre et de la faire fusiller comme complice de l'attentat de Milan. Avant les menaces le consul avait promis 10.000 francs à Rina Belloni. »

Enfin, l'expulsion de Berneri était consommée le 11 décembre 1928 « pour des faits qui n'ont pas été très sérieusement établis », déclarait un communiqué de la Ligue des Droits de l'Homme.

Voilà donc Berneri en Belgique. Il y rencontre Menapace qu'il connaît depuis 1927 et avec lequel il s'était lié depuis, après l'avoir vu chez des antifascistes très estimés.

Mais Menapace était un mouchard fasciste.

Le 20 décembre 1929 il faisait arrêter Berneri à Bruxelles et le 31 décembre il dénonçait Cianca, ancien directeur du quotidien libéral de Rome *Il Mondo*, Tiarchiani, ancien rédacteur en chef du quotidien de Milan *Il Corriere della Nivola*, qui eut une existence orageuse.

Sera et Sardelli, ancien député italien — tous trois antifascistes — comme complices de Berneri dans des actes terroristes comme : le complot contre la famille royale de Belgique et contre Rocca, ministre italien.

Berner est condamné à Bruxelles pour faux passeport et port d'arme prohibée à cinq mois d'emprisonnement. Calomnié par les fascistes et par certains antifascistes, il ne pense pas à se tirer d'affaires, il prend toutes ses responsabilités afin que les trois prisonniers de Paris, Cianca, Tiarchiani et Sardelli, soient libérés le plus tôt possible.

Berner a fini sa peine et est mis en liberté au mois de mai. Mais quelle liberté !

Expulsé de la Belgique, il est dirigé sur la Hollande. Après avoir été repoussé une première fois il parvient à passer la frontière. Deux jours après il est arrêté à Rosendaal et amené par la police à la gare où il doit monter dans

permis de séjour jusqu'au 1^{er} septembre.

Nous n'avons pas voulu broder d'abord sur cette vie du militant en Italie et ensuite sur l'existence du proscrit à la recherche d'une terre moins inhospitalière. Mais à vous qui nous lisez il sera loisible, sans grands frais d'imagination, de penser à ce que fut le calvaire de ce homme, ces dernières années au moins.

Lui ne se plaint guère ; sa famille souffre en silence. Est-ce une raison pour abandonner Berneri et les siens à cette existence de bête traquée ? Non ! Mais avant de dire ce que nous attendons de vous, hommes indépendants, permettez-nous de mettre sous vos yeux ces quelques lettres prises parmi d'autres.

BERNERI A SES ENFANTS

Mars 1930.

Ce que vous me dites me fait du bien et j'espére de pouvoir avoir la joie de vivre quelque temps pour vous, dans votre paix, je ne dis pas dans la même parce que je suis née avec un cœur qui m'empêche toujours d'être content de moi-même et de la vie. Mais votre paix sera un feu auquel je réchaufferai mon âme.

Lorsque je pense aux changements d'école, de vie auxquels vous oblige cette existence, je voudrais rester seul et vous laisser tranquilles. Mais comment vivre loin de vous ?

Je voudrais vous écrire longuement, mais je laisse à votre cœur d'entendre tout ce que le mien voudrait vous dire. Je garde vos lettres et, à présent que je suis privée du confort d'une correspondance fréquente, j'aime les relire.

Mars 1930.

Vous vous préparez à lutter dans la vie qui est une montagne de très grande hauteur... Songez que votre père est loin parce que beaucoup d'hommes aiment à rester tranquilles ; il arrive de la sorte qu'un grand nombre de pères restent séparés de leurs enfants.

Pourquoi les loups peuvent-ils tuer les agneaux ? Parce que les loups rôdent autour des pays quand il fait très froid, qu'il y a beaucoup de neige et alors que les pasteurs restent à se chauffer et à écouter le vent qui fait uh ! uh ! dans la cheminée et se disent : « Comme on est bien chez soi ».

A SA MERE

Mars 1930.

Soyez assurée que cette vie a ses bénéfices. On ne peut prendre connaissance des bêtises et des méchancetés des politiciens, on n'a pas des raseurs puisque le silence est obligatoire, on peut réfléchir toute la journée sur le mal fait et regu, on apprend à être patient et si j'étais seul et si je pouvais écrire et lire librement, je ne regretterais pas trop de vivre en prison,

Juillet 1930.

J'avais rêvé de me promener avec foi en échangeant projets et impressions, mais est arrivé le coup de vent qui arrive chaque fois que je crois avoir trouvé un petit coin dans lequel ne déranger personne. On voit que le monde n'est pas assez large. Et je commence à penser sérieusement à l'Amérique comme à une espèce de tombe de famille. Mais avant il me reste à faire l'expérience de l'Allemagne.

A SA FEMME

Janvier 1930.

Berner, emprisonné à Bruxelles, vient d'apprendre la trahison de Menapace, il en est bouleversé. Et aussi il a un chagrin immense à la pensée qu'on peut douter de sa loyauté.

Janvier 1930.

Je suis tranquille parce que je suis à présent que je sauverai mon honneur. Bien que ma conduite prolongera ma détention, elle sera digne de nous. Et cela me soulage beaucoup. Lorsque la conscience est tranquille il y a toujours un peu de soleil derrière les nuages. Peut-être que tu as besoin d'être sûre. Je voudrais t'avoir ici pour te faire regarder dans mon âme et je suis certain que ton cœur en sera calme comme d'un ciel de printemps la tristesse d'un malade. Proudhon a dit que la douleur est la source de la vérité et je vois aujourd'hui combien c'est vrai. C'est une nouvelle vie, une nouvelle personnalité que je vois développer en moi : c'est la nouvelle naissance, une jeunesse de poésie et une maturité d'expérience, de pitié pour les hommes et de dégoût pour l'homme, c'est à dire d'amour pour la douleur universelle, mais de doutes formidables sur la perfection. Mon expérience particulière me fait douter de toute ma vie et de toutes mes connaissances de la vie. C'est la tragédie,

qui m'a fait pleurer ces deux nuits, qui s'est renouvelée.

Janvier 1930.

De ta lettre je comprends tout : aussi ce que tu me dis pas. Je suis sûr que tu es avec moi de tout ton cœur. Cela est presque tout. A ma sortie je pourrai voir la gravité réelle de ce qui vient d'arriver. Il y a un seul point qui m'intéresse profondément : l'estime de mes amis.

Je suis chagriné pour vous plus que pour moi. Je suis sûr que mon nom ne sortira pas mal de cette affaire, puisque j'ai assez conscience de mes devoirs.

Quelques appréciations sur Berneri, ses idées, son caractère et sa droiture

Quelques amis personnels de Berneri, quelques Italiens antifascistes bien connus, ont tenu, en la circonstance, à apporter au proscrit l'hommage de leur considération et de leur amitié.

DE L'INGENIEUR R. CARRE

— Vous avoir revu quelques heures durant, après tant d'épreuves, m'a paru un bref.

J'ai pu avoir la joie rare de constater, une fois de plus, que vous êtes bien de ceux dont l'âme est tellement réalisée, qu'elle ne cesse jamais de vivre sur le même haut plan, quelles que soient les vicissitudes mésérables.

Cela, sûrement, a été de tout temps étonnant de voir en chair et en os, spontanément, réel, un homme qui souffre sans haine et qui pourtant combat ; qui essaie, sans parti pris, ce que ses semblables commettent l'erreur morale de vouloir lui infliger ; qui n'a pas la pitié méprisante où il peut se glisser quelque orgueil, mais qui voit tout naturellement par delà les pauvres déformations des hommes sans hantise.

C'est, sinon cet étonnement, du moins la belle émotion qui l'accompagne en tel cas que je viens de vivre par vous. Je ne puis vous en remercier.

Lorsque, après quelques considérations pratiques qu'il fallait bien accorder aux démêlés où vous êtes l'intrigue criminelle, je vous ai vu vous hâter, les yeux brillant de la belle fièvre de l'esprit, vers un échange trop court de nos concepts scientifiques favoris, je vous ai rendu grâce en moi-même d'être encore une fois tel en un tel moment !

Il ne servirait de rien, hélas ! de vous dissimuler que je vous vois une destinée qui ne cesse pas bientôt d'être pénible et bouleversée. Mais je sais qu'il y a en vous quelque chose qu'aucune oppression ne peut diminuer et qui est le meilleur des hommes de votre trempe. Et je sais aussi que lorsque l'Italie fêtera sa liberté, elle n'aura pas trop de vos pareils pour y faire revivre les belles flammes spirituelles nécessaires.

Pour l'heure présente je me réjouis surtout, devant l'inconnu qui vous attend demain, de vous voir tranquille, souriant et bon.

DE CIANCA

Je suis heureux que cette publication m'offre l'occasion de renouveler la déclaration que je fis à mon procès ; déclaration par laquelle j'indiquai de la manière la plus nette ma pleine confiance dans la loyauté de Berneri.

Ainsi, j'obéis encore une fois à mon devoir et à mon sentiment envers un combattant antifasciste qui, depuis dix ans, s'est consacré tout entier à une cause de liberté et qui, après avoir été frappé par les persécutions légales et illégales de la dictature, a été la victime de la plus lâche et de la plus ignominieuse des provocations.

Aujourd'hui, Berneri, chassé de sa patrie, cherche, de pays en pays, un lieu d'asile. Il paye de cette façon d'avoir choisi les périls et les souffrances de la lutte au lieu d'une tranquillité conquise au prix d'une désertion.

DE PIETRO MONTASINI

J'ai appris que tu as réussi enfin à trouver un asile provisoire ; je te souhaite d'y rester tranquille, sans de nouveaux ennuis, au moins jusqu'au procès, qui ne pourra être qu'une nouvelle et haute manifestation d'antifascisme, de laquelle sortira d'un côté la ténébreuse abjection du fascisme et de ses agents, de l'autre, ton insouciance loyauté de militant, contre laquelle en vain, toute la troupe des fascistes, des espions et des faux antifascistes dresse des embûches. Tandis que l'aventure, dont tu as été le protagoniste et la victime dans le même temps, va se clore avec une éclatante et définitive démonstration de ton honnêteté et de ta pureté, tous les amis qui n'ont pas douté un instant de toi — pas même lorsque les amateurs de contre-espionnage, les chercheurs de scandales et les constructeurs



Camille BERNERI

de romans policiers, inconsciemment associés aux adversaires déclarés, osaient présenter les hypothèses les plus calamiteuses et les plus absurdes — sont encore aujourd'hui avec toi, avec leur solidarité et avec leurs souhaits.

Cela, j'ai voulu te le dire aujourd'hui, pendant que tu attends le procès que nos adversaires préféreraient sans doute éviter. Notre ancienne amitié qui remonte aux années de notre très première jeunesse, pouvait, peut-être, me dispenser de te renouveler à présent ma solidarité, mais dans certains moments de faciles silences et de répandues lâchetés, on aurait pu l'interpréter d'une mauvaise façon.

J'espère que bientôt tu réussiras à obtenir l'autorisation pour revenir en France, au moins pour songer à ta défense qui est, après tout, la défense de l'antifascisme contre les mille pièges de l'espionnage et de la diffamation.

DE L'INGENIEUR ROSSETTI

Dans la grande lutte de tous genres que font les Italiens en Italie et à l'étranger contre le fascisme, lutte que nous sentons désormais être entrée dans la phase définitive, Camille Berneri est tombé dans le guet-apens que depuis plusieurs années et sous des formes diverses, a été préparé pour lui par un espion fasciste qu'on ne nomme pas ici, pour ne pas mettre sur le même plan, l'espion et le combattant.

Mais, avec un courage qu'il éveille en moi une admiration sincère, le combattant attend un instant, se relève et cherche la lutte.

Je sais moi-même, par amères expériences personnelles, combien de sueur et de sang coûte l'effort de se reprendre après un échec, même si cet effort peut se faire dans un milieu où on est libre de tout tourment sauf notre tourment intérieur.

Je me demande donc de quelle source inépuisable de générosité et de philosophie peut puiser ses forces renouvelées, ce jeune combattant qui est en train de surmonter une crise intime ; lui qui, sans jamais se plaindre, sans une parole de révolte, pris dans les griffes — parfois brûlantes et qui font toujours souffrir — de différentes polices politiques européennes est renvoyé, comme par jeu, de l'une à l'autre et d'un bout à l'autre du Continent.

Voilà pourquoi je désire faire preuve à Berneri de ma solidarité de combattant et d'honnête homme.

DU PROFESSEUR SALVEMINI

J'ai connu Camille Berneri en 1919, lorsqu'il vint faire ses études à la Faculté des lettres à Florence, où j'étais professeur d'histoire moderne. Comme c'était la première fois que j'avais un anarchiste parmi mes élèves, je m'intéressais à lui d'une façon particulière. Il devint un de ces élèves qui venaient souvent passer leurs soirs avec moi, en causant de leurs études, de leur avenir, des questions du jour, de tout ce que pouvait nous intéresser. Après avoir achevé ses études à Florence, il continua à entretenir avec moi des rapports affectueux. Sa femme devint l'amie de ma femme. Lorsqu'il dut s'expatrier, comme tant d'autres, comme moi-même, il vint me trouver à Paris. Lui et Mme Berneri ont beaucoup travaillé pour moi en faisant des recherches très fatigantes — et hélas très modestement rétribuées — dans les collections du Musée de la Guerre et d'autres bibliothèques à Paris.

Je connais la vie bien difficile de sa petite famille. Je suis absolument convaincu que Berneri n'a jamais été et ne sera jamais un espion. Je ne prétends pas qu'il n'a pas commis et qu'il ne commettra pas de sottises — heureux l'homme qui se croit assuré contre ce danger. Je prétends que Berneri n'est pas capable de commettre une malpropreté. Je ne me porte pas garant de sa sagesse, je me porte garant de sa loyauté.

**M^o Robert Lazurick
l'avocat de Camille Berneri
nous écrit :**

Je vous remercie pour Berneri de l'initiative que vous avez prise en sa faveur sous les auspices de votre Comité.

Il était en effet nécessaire qu'un groupement, qui mène le juste combat pour la protection des étrangers, des exilés et des proscrits, s'associe aux démarches faites pour obtenir le retrait de la décision qui a chassé Berneri de France.

Mais, laissez-moi vous dire que le cas Berneri, en dehors même de la personnalité de l'intéressé, dépasse le cadre, immense sans doute, mais hélas, trop mal défini encore du droit d'asile !

Il pose la question de savoir si la police, dont on ne compte plus les errements, peut, au mépris de la Loi, s'immiscer, arbitrairement, dans les affaires de la justice.

Défendre Berneri, c'est défendre un étranger qui se trouve régulièrement sur le territoire français (puisque le Parquet de Briey lui avait accordé un sauf-conduit), convoqué par la justice française, qui comparait devant elle en liberté, et que le Tribunal, chargé de connaître de son affaire et après examen de la situation de l'inculpé, qu'il soit expulsé de France, décide de faire bénéficier de la liberté provisoire jusqu'à l'issue de son procès.

Défendre Berneri, c'est protester contre une mesure de police qui porte atteinte à la liberté individuelle, à la liberté d'émigration accordée par la justice à un prévenu qui, jusqu'à son jugement, se trouve sous la seule tutelle du Tribunal devant lequel il est attrait et qui doit le juger.

Défendre Berneri, c'est interdire à la police de refouler hors de France un inculpé que la justice a décidé de conserver à sa disposition en une mesure de police qui porte atteinte à la liberté individuelle, à la liberté d'émigration accordée par la justice à un prévenu qui, jusqu'à son jugement, se trouve sous la seule tutelle du Tribunal devant lequel il est attrait et qui doit le juger.

Défendre Berneri, c'est s'opposer à ce que la police puisse, comme ce fut le cas dans l'affaire Berneri, donner des ordres à la justice, et à ce que celle-ci obéisse à ses injonctions.

Or les événements nous ont démontré que cette défense impérieuse réclamait tous nos soins puisque la justice s'est inclinée devant la police, puisque le ministère de l'Intérieur n'a pas craind d'aller jusqu'à l'illégalité.

La solidarité dont vous faites preuve en cette occasion m'encourage à perséverer

dans l'attitude que je me suis fixée au premier jour de l'affaire Berneri : tout tenter pour sauver la cause de la liberté individuelle menacée.

Gens de cœur accourez au secours de Berneri

De même que nous aurions pu nous étendre sur l'activité politique de Berneri en Italie et sur ses pérégrinations douloureuses d'une frontière à l'autre, nous pourrions produire d'autres lettres qui toutes attestent que notre ami est un être d'exception qui s'impose toujours à l'estime de ceux qu'il approche. Nous aurions pu remplir ce journal s'il nous avait fallu publier tout ce qui nous est parvenu de divers horizons politiques, concernant Berneri et écrit à sa louange.

Mais l'affaire est jugée, n'est-ce pas, amis lecteurs ? Et que vous soyez ou non anarchistes votre opinion est assurément faite sur le cas Berneri et sur l'infamie de ceux qui s'acharnent à sa perdition et le font souffrir.

Car Berneri souffre, n'en doutez pas. Si vaillant qu'il soit il n'est pas sans éprouver des moments de découragement. « Dans certaines heures tout me paraît inutile et je sens l'ennui de vivre. Je t'en demande pardon, ainsi qu'aux petites et à ma mère », écrit-il de Berlin à sa compagne.

Et l'existence de sa mère, de ses enfants, de sa femme, croyez-vous qu'elle soit rose ? Pauvre madame Berneri ! si brave pour faire vivre le plus dignement ses deux enfants, et si dévouée à son compagnon en exil !

Mais est-ce que cette vie désolante de toute une famille n'aura pas une fin ? Serons-nous assez pleutres pour laisser cette puanteur sociale qu'est la police internationale s'acharner plus longtemps sur un des meilleurs défenseurs de la liberté, et martyriser par contre-coup tous les siens ?

D'ailleurs, où la police veut-elle acculer Berneri ?

Et nous, attendrons-nous qu'il soit trop tard, que l'irréparable soit accompli pour nous émouvoir vraiment ?

Deux hommes ont été lâchement et également assassinés voilà trois années en faveur desquels ce pays-ci s'est dressé d'un bel élan. Mais le capitalisme yankee était loin de nous et nous n'avons pu lui faire peur.

Oh ! le cas n'est pas le même. Si triste que soit son sort, Berneri n'a pas souffert le martyre que les deux électrocués de Boston endurèrent. Mais l'émotivité des gens de cœur d'alors a-t-elle besoin que la victime soit à l'agonie pour se manifester ouvertement et surtout utilement ?

Oui, utilement cette fois. Car les bourgeois sont en France et point nécessaire il ne serait d'enfler nos protestations pour que M. Chiappe lâche sa proie. A condition que les protestations ne soient pas faites par les seuls anarchistes ; à condition que les organisations de gauche, la presse de gauche se joignent sérieusement à nous.

— Mais que réclamez-vous exactement ? (nous ont demandé des défenseurs éventuels de Berneri). Dites-le nous afin que nous agissions de concert.

— Nous demanderons sûrement un jour que la mesure d'expulsion prise sous l'ombre d'une raison soit rapportée.

Aujourd'hui nous demandons que le sauf-conduit qui a été accordé à Berneri pour se présenter devant les tribunaux de la Seine et s'y défendre ne soit pas annulé tant que ces tribunaux ne l'auront pas jugé définitivement.

Et pour la police française, qui avoue à tout venant qu'elle ne veut pas en France d'un pareil agitateur, nous déclarons que Berneri soit très bien — après les péripéties par lesquelles il est passé — qu'il faut être un Carol quelconque pour que ladite police ferme les yeux ; qu'en conséquence, habitant la France, il ne sera rien qui suscite à notre pays des ennuis diplomatiques.

Le Comité du droit d'asile.

COMITÉ DE L'ENTRAIDE

La propagande sociale révolutionnaire compte malheureusement toujours des victimes et qui sont parmi les meilleures militantes, pour ces emprisonnées, la solidarité est un strict devoir.

Chaque organisation ouvrière, chaque groupe d'étude ou d'action doit adhérer au Comité d'Entraide. Chaque militante doit y verser ce qu'il peut.

Adresser les fonds à Charbonneau L., chèque postal 635-87, Paris, 22, rue des Rosiers, XVIII^e, ou les remettre au bureau du S. U. B.

Pour la propagande

Dans le but de permettre la diffusion de notre journal

« LE LIBERTAIRE »

nous avons décidé d'expédier à tous les camarades qui en feront la demande, des paquets d'invendus au prix de port compris. 5 francs les 50 exemplaires.

Nul doute que chaque camarade se fera un devoir de distribuer autour de lui, dans les réunions, dans les chantiers, etc., nos invendus.

Il contribuera à faire connaître notre journal, à répandre nos idées, à amplifier notre propagande.

Chaque groupe, chaque camarade doit faire un effort pour « Le Libertaire ».

La leçon d'une grève

Notre éditorial sur les grèves du Nord n'était pas sorti des presses que, déjà, nous regrettons de ne pas avoir un journal quotidien. En effet, contraints par les besoins de la mise en pages à traiter de l'actualité avec un peu d'avance, nos appréciations venaient presque comme des cheveux sur la soupe.

Nous encourageons les grévistes à la lutte... juste au moment où ceux-ci, abusés par les politiciens, se livraient pieds et poings liés à la merci du patronat.

Le jour même où le *Libertaire* était mis en vente, nous lisions dans les journaux que la fripouille ministérielle sur nomme Pierre Laval avait réussi — une fois de plus — à rouler la classe ouvrière.

Dire l'émoi qui nous étreignit à la pensée que tant de privations et de sacrifices avaient été accomplis en vain ; exprimer toute la colère qui nous saisit en songeant que les politiciens avaient une nouvelle fois fait avorter un mouvement populaire ; décrire l'indignation qui fut notre en pensant que pas un, parmi les délégués ouvriers, n'avait élevé sa véhément protestation contre l'assassinat de la grève — ce serait pour nous, maintenant, chose impossible. En lisant les communiqués publiés par les quotidiens, nous serrons les poings de rage.

Quoi ! des pauvres bougres se sont privés, ont dû lutter (même contre les récriminations de la ménagère devant l'absence de pain), ont résister un mois durant à toutes les pressions morales et matérielles, financières et politiques — et tout cela pour aboutir au piteux résultat que vient de consacrer la reprise du travail ?

Ah ! ils peuvent se réjouir tous ceux qui ne voient, dans le mouvement ouvrier, que la possibilité d'assouvir et leurs rancunes politiques ou personnelles, et leur soif d'arrivisme. Ils peuvent être fiers de leur œuvre, les socialistes et les communistes. Ils sont arrivés, par leurs écueillantes manœuvres, à faire aboutir un mouvement spontané de la classe ouvrière en un compromis honteux.

Tout ce que faisaient les confédérés était jugé par les « unitaires » comme nuisible au prolétariat. Tout ce qui était prôné par les « unitaires » était considéré comme démagogique par les confédérés.

Résultat : un lamentable fiasco.

Car il ne faut pas se le dissimuler : les grévistes du Nord sont rentrés à l'usine sans être plus avancés qu'ils ne l'étaient au moment où se déclencha le conflit.

Que voulaient-ils ? — Que fut prise en considération l'augmentation du coût de la vie ; que des majorations de salaires vinssent aider la classe ouvrière à supporter le surcroît de charge qu'il fallait apporter sa cotisation aux Assurances sociales.

Ils refusairent la prime de fidélité, comme étant trop spécifiquement esclavagiste.

Ils ont fait grève un mois durant. Qu'ont-ils obtenu ?

RIEN !

En effet, comment est rédigé l'accord intervenu grâce à la « médiation » de Pierre Laval ? Voici le texte du communiqué ministériel :

Le ministre du Travail a reçu successivement à la Préfecture du Nord les délégués des syndicats ouvriers et patronaux du Textile de Lille et de sa banlieue qui lui ont confirmé leur accord sur la proposition qui leur avait été faite. Cette proposition consiste, ainsi qu'il a déjà été indiqué en ce qu'il serait procédé à un NOUVEL EXAMEN DE LA QUESTION DES SALAIRES au cas où la hausse du coût de la vie s'affirmerait et DANS LA MESURE OU, A CETTE EPOQUE, L'ETAT DE L'INDUSTRIE TEXTILE LE PERMETTRAIT, sur simple invitation du ministre du Travail.

Ainsi, vous avez bien lu, le patronat ne dit pas du tout qu'il augmentera les salaires, mais simplement qu'il procédera à un « nouvel examen » de la question et encore, sous cette condition que l'état de l'industrie le permette.

Ce qui veut dire, en bon français, que si l'expert désigné par le ministre indique que le coût de la vie a augmenté, le patronat envisagera la possibilité d'une majoration des salaires.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Si nous admettons les conclusions de l'expert, disent les patrons, il ne s'ensuivra pas que nous pratiquerons cette majoration, car celle-ci est toujours subordonnée à la situation de notre industrie.

Il y a trois ans

LA VOIX DE PROVINCE



Nous ne professons pas le culte des morts, mais l'exemple donné par Sacco et Vanzetti est de ceux qu'il convient de rappeler.

A l'occasion de l'anniversaire de leur assassinat, nos amis de Suisse ont publié le manifeste suivant, auquel, nous le pensons, tous les anarchistes de partout peuvent se rallier.

Il y a trois ans, deux travailleurs, deux innocents trappés d'un arrêt de mort, symbolisent pour le monde entier, qui se souleve en leur nom, l'immense conflit imposé par la tragique situation découlant de la guerre mondiale et de la domination capitaliste près d'atteindre son apogée.

Le terrible iniquité faisant de Sacco et Vanzetti deux immortels martyrs, s'abat jour après jour sur des milliers de victimes anonymes, toutes sacrifiées à un monstrueux régime qui règne par la terreur sur les populations arrêtées et condamne les masses travailleuses des pays industrialisés à un chômage toujours plus intense. L'utilisation croissante des forces naturelles, le perfectionnement du machinisme, la rationalisation, l'augmentation de richesses, au lieu de donner aux peuples l'aisance pour tous, les plongent dans des crises économiques plus fréquentes et étendues, d'où un malaise universel pouvant amener de nouvelles guerres.

C'est contre la ploutocratie américaine, dic-

tant sa loi au monde et alliée de toutes les forces de réaction qui le ravagent, que presque instinctivement eut lieu le grand soulèvement. Mais elle ne pouvait céder, les deux condamnés se réclamant hautement de l'idée d'universelle libération, de l'anarchie, qui veut contre l'usurpation, le monopole, le privilège, la tyrannie de quelques-uns, le tout, le pain, l'éducation, la lumière pour tous.

Trois ans se sont écoulés depuis le fatal 23 août 1927 et la situation n'a fait que s'aggraver par la volonté surtout des assassins de Sacco et Vanzetti, de leurs complices ou rivaux de partout dans l'œuvre d'imperialisme et d'asservissement.

À la classe travailleuse, il ne reste qu'une voie de salut : réaliser le grand idéal de Sacco et Vanzetti, reprendre au profit de tous les richesses dont les producteurs ont été spoliés, rendre à toutes les populations la libre disposition d'elles-mêmes, briser les chaînes forgées par toutes les autorités, délivrer la personne humaine de tout joug de patrons, prêtres et gouvernements, établir la paix par la justice sociale entre toutes les nouvelles cités de libres et d'égaux.

Contre la domination politique, l'exploitation économique, l'adoration religieuse, l'enchaînement, la condamnation, l'assassinat de l'homme par l'homme, puisse enfin se lever, œuvre de toutes les forces et volontés d'émancipation, cette justice que nous appelons de son nom de guerre : la Révolution.

C'est contre la ploutocratie américaine, dic-

La liberté ouvrière en Russie

Nous donnons ci-dessous quelques passages d'un livre nouvellement paru : Deux Russies, écrit par un homme qui fut délégué du Parti communiste français, membre du Comité directeur, mieux même, c'était le directeur de la fameuse école léministe de Bobigny.

L'auteur est resté quinze mois en Russie, il en est revenu désillusionné. Nous analyserons amplement son ouvrage la semaine prochaine, mais nous tenons à citer un épisode typique du régime stalinien, observé par un témoin qui se donna la peine d'apprendre le russe pour connaître la vérité. — N. D. L. R.

Presque tous les anciens combattants d'octobre 1917 qui ne sont pas devenus fonctionnaires et sont restés ouvriers, luttent aujourd'hui contre la dictature du prolétariat...

... sauf les Trotskyites qui ne sont qu'une infime poignée, leur mot d'ordre principal est : « Les soviets sans les communistes », formule qui jouit d'une grande popularité latente chez les ouvriers. Ils rêvent d'une société où chaque entreprise appartientrait effectivement à son personnel, où tout Etat, toute bureaucratie auraient disparu, où les travailleurs assurerait directement la gestion économique et sociale. Ils croient qu'après octobre 1917, si le parti bolchevik n'avait pas accaparé la révolution à son profit, il eût été possible de réaliser assez rapidement ce merveilleux programme.

Aussi leurs efforts visent-ils à démolir le Parti et la dictature. Hantés par le souvenir des grandes grèves antibolcheviques de 1920, de l'insurrection de Cronstadt, de l'« opposition ouvrière » et des exploits de Makhno, ils savent utiliser pour leurs fins les revendications ouvrières à propos des salaires, du travail aux pièces et de la rationalisation.

Il faut à ces partisans tenaces d'une « deuxième révolution contre les bureaucraties » une foi bien naïve et un courage immense pour continuer la lutte. Dès qu'ils sont découverts par les maîtres de l'usine ou le Guépou, non seulement leur réservent-ils cette condamnation à mort déguisée qu'est le chômage permanent en janvier 1929 seulement, angoissa, en termes laconiques, que des membres d'organisations illégales antisoviétiques avaient été l'objet de jugements administratifs du Guépou.

De nouvelles réunions d'entreprises eurent lieu. Elles condamnèrent dans d'énergiques résolutions les votes antérieurs, et les contrats collectifs furent adoptés cette fois-ci à l'unanimité ! La « démocratie » soviétique était passée par là !

Paul Marin.

Deux Russies (p. 75 à 79).

REPONSE A MONDE

« Au point de vue purement humain, dans cette lutte entre Marx et Bakounine, ce dernier apparaît incontestablement sous un jour plus favorable que son adversaire, même celui qui croit que Marx défendait dans cette querelle les intérêts du mouvement ouvrier, qui n'admettaient aucune concession sentimentale, ne peut empêcher de regretter que Marx n'a pas mené cette lutte avec d'autres moyens et dans d'autres formes. »

EDOUARD BERNSTEIN.

AGEN

Un argousin malmené

Il s'agit de M. Philippi, pour ne pas le nommer. Voici les faits :

Au mois de mars, après la gare, quelques jeunes gens s'amusaient. L'un d'entre eux, étudiant en médecine, se faisait remarquer par ses excentricités. Il faisait le beau, il faisait le fier, il faisait le niaigaud... Brusquement il se retourne, se met au garde à vous et menace de casser la g.... à la première personne qui se trouve auprès de lui : M. Philippi, agent de police spéciale.

Jugez un peu de la frousse de l'argousin ! Il faillit en tomber à la renverse et ne sait pas exactement à qui il avait à faire, il déclina ses qualités. Le pauvre étudiant, un moment interloqué, suivit assez docilement le policier et même à un moment il s'excusa de sa plaisanterie... M. Philippi, agent de police, ne voulut rien savoir. Il eut tort. Arrivé au pont de la gare, notre étudiant eut honte de lui-même et il se dégagéa présentement des mains du sale argousin. Celui-ci n'entendait pas lâcher sa proie ainsi. Il poursuivit le « délinquant » et fut assez heureux pour le rattraper. Ce fut tout ce qu'il put faire. Il reçut une bonne correction et ses cris de « Au secours ! » furent à peine entendus.

Quand le renfort arriva, il était un peu tard. L'étudiant, le fier étudiant cette fois, fut condamné aux frais médicaux et pharmaceutiques. Ils dépassèrent 700 fr. plus 1.000 fr. de dommages et intérêts et 100 fr. d'amende.

Voilà qui prouve clair comme le jour, que les meilleures « plaisanteries » ne sont pas toujours tolérées par les hypocrites défenseurs de l'ordre dit social.

Quant au bouillant étudiant, qui n'était pas une « nouille », il peut dormir tranquille, car il est évident que son partenaire dans cette aventure ne s'en est pas tiré avec les honneurs. Loin de là ! Il en a pris pour son grade si l'on tient compte des hommages qui lui ont été conférés d'autre part.

Libertaire.

BREST

Le cinéma contre les peuples !

A propos d'un film

On a souvent dit et écrit, que le cinéma, cet art merveilleux, devrait servir puissamment à éléver la mentalité des individus par une adaptation réellement éducative. Or, présentement, nous savons pertinemment que son but est tout autre. Sur la multitude de films qui passent à l'écran, serait-il tempérament d'affirmer que la grosse majorité affiche une tendance nettement réactionnaire, contribuant abominablement à jeter la perturbation dans l'esprit d'un public qui finit par admettre comme vérités établies, les mensonges les plus outranciers.

Sans risquer de tomber dans l'exagération, il est permis d'ajouter que le reste de la production des films, de par la mutilation appliquée par la censure, est vidé de son esprit critique partant éducateur. A l'appui de cette affirmation je pourrai citer comme exemples certaines des adaptations cinématographiques des œuvres de Zola, comme « Les Requins-Macquart » ; de Victor Hugo, « Les Misérables », pour ne citer que celles-là. Dans cet art plus que dans tout autre, toute l'autorité des maîtres se traduit par un sabotage en règle de la vie, de la pensée, pour aboutir au résultat que nous connaissons : créer la plus complète indifférence dans l'opinion et la rendre, de ce fait, favorable au maintien de l'ordre établi.

Ces jours-ci, défilait sur l'écran d'une des salles de cinéma brestoises, un film intitulé « Dicky Lascelles, lieutenant du roi », dont l'action se passe en Extrême-Orient, dans l'Indochine bouleversée. Les événements et les véritables causes de ce bouleversement sont effrontément dénaturés. Les Annamites sont présentés sous l'aspect le plus antipathique, le plus bestial, animés d'une haine féroce contre les européens, et soumis (naturellement ?) à l'influence des bolcheviks russes. Des scènes « pathétiques » à souhait tiennent en haleine les spectateurs, au moment où vont commencer pillage et massacre, lors de l'assaut donné par les indigènes (les bandits !) à un consulat anglais où se sont réfugiés femmes, enfants et « bonnes sœurs » des missions catholiques. Le clou est l'arrivée des marins anglais chargeant frénétiquement à l'arme blanche la tourbe des assaillants. Les applaudissements qui créent à ce moment dans la salle, donne la mesure de l'incommensurable « naïveté » du « dictateur du prolétariat ».

Ce fut pourtant un joli scandale dans le Landreau moscovite. Tandis qu'on s'indignait et s'alarmait dans les hautes sphères, la petite gent bureaucratique des cellules, des syndicats et des administrations techniques tremblait de peur à la pensée de ce que ses maîtres lui réservent pour son imprévoyance et son manque de sensibilité. Tous les journaux s'abstinent de parler de ces événements.

Il faut noter que, selon la loi soviétique et les statuts des syndicats, des faits de ce genre n'ont, en théorie, rien que de régulier. Ils devraient même s'insérer très normalement dans la vie quotidienne de la « dictature du prolétariat ».

Ce fut pourtant un joli scandale dans le Landreau moscovite. Tandis qu'on s'indignait et s'alarmait dans les hautes sphères, la petite gent bureaucratique des cellules, des syndicats et des administrations techniques tremblait de peur à la pensée de ce que ses maîtres lui réservent pour son imprévoyance et son manque de sensibilité. Tous les journaux s'abstinent de parler de ces événements.

Les communistes et la répression

Nous vous demandons la liberté parce que c'est dans votre programme.

Nous vous la refusons parce que ce n'est pas dans la nôtre !

Louis Veullot.

Mardi 19 août, le P. C., la C. G. T. U. et le S. R. I. organisaient à la salle des fêtes d'Orléans, un meeting pour protester contre la répression dont sont victimes les membres de leur parti et de leurs syndicats, et plus particulièrement dans la région pour Croset, permanent de la Bourse unitaire, et Papillon, gérant du « Travailleur », lequel devait y prendre la parole.

Malgré l'attraction d'un vieux militant révolutionnaire de 73 ans, comme orateur, les masses prolétariennes firent encore une fois défaut, et c'est devant 150 personnes que les orateurs prirent la parole.

Tournebeuf, ouvrier agricole vient nous déclarer qu'il faut réunir le prolétariat de la ville et celui des campagnes, pour mener la propagande en faveur de la dictature rouge en France.

Papillon arrive à la tribune et bafouille quelques paroles écoutées avec indulgence par le public qui sait en lui un vieux militant et l'on ne peut que déplorer que ce bon vieux, certainement sincère, serve de dupes aux politiciens communistes. Il devrait pourtant bien comprendre, lui l'ennemi des policiers de Chiappe, qu'il ne peut être le complice des « flics rouges ».

Girault, du P. C., anarchiste répentin, genre Colomer, vient nous demander de lutter contre la répression bourgeois qui frappe les militantes révolutionnaires et nous fait l'apologie de la dictature soviétique.

Arnaud, du S. R. I., dans un afflux de paroles auquel l'auditoire ne comprend pas grand chose, essaie de nous promener à travers la Pologne, l'Espagne, la paradis rouge, etc.... c'est à peu près tout ce que l'on parvient à saisir d'un discours fort décousu.

Mais quelqu'un trouble la fête.... Notre camarade Louis Loréat demande la parole

pour protester lui aussi contre la répression, et après avoir stigmatisé les gouvernements qui emprisonnent et exilent les militants d'avant-garde, il demande aux communistes de protester aussi contre l'emprisonnement des camarades syndicalistes et anarchistes de Russie et insiste particulièrement sur le cas de Francesco Ghezzi. Les communistes hurlent... Le Girault répond en nous faisant entrouvrir les mitraillées et les fusils de l'armée rouge, sans compter l'indulgence dont pourraient faire preuve à notre égard les policiers et les chats-fourrés de la dictature, s'ils ne faisaient que nous empêcher et nous fusiller.

Loréat demande à Girault s'il oserait venir soutenir ce programme dans une controverse. Girault répond qu'il n'a pas le temps, quoique cette controverse puisse être organisée quand celui-ci voudra, nous n'en sommes pas à quelques semaines près et s'il se dérobe c'est qu'il le voudra bien.

Ce brave Arnaud, vraiment incroyable, trouvait que Girault n'a pas dit assez de bêtises, essaie lui aussi de nous en débiter quelques-unes. Il est vraiment dommage que nous ne puissions rien comprendre à ses explications, ce doit être fameux ; d'ailleurs l'auditoire, probablement du même avis, se dirige vers la sortie. Il est minuit.

P.-S. — Contrairement au « Républicain Orléanais », nous comptons les curieux parmi les auditeurs.

Paul Martin.

MONTPELLIER

En accord avec le Comité de Défense Pons et Blanco, notre groupe organisait une réunion en faveur de nos deux camarades emprisonnés le mardi 19 août. Le camarade Michaux exposa l'affaire tant au point de vue juridique que social. Il montra la nécessité d'élargir la propagande, d'intensifier l'agitation et cela de bref délai.

Baillaux lui succéda et fit un vigoureux appel à la solidarité prolétarienne en faveur des emprisonnés. Malgré les chaleurs, bonne soirée, auditoire attentif et nombreux. Continuons l'action.

Le groupe d'Etudes Sociales se réunit tous les vendredis bar du Rempart, à 20 h. 30. Que les copains prennent note. Vente de brochures, journaux. Pout tout ce qui concerne le groupe, s'adresser au camarade Sarrazin, 6 rue Diderot.

SAINT-NAZAIRE

Contre la religion

L'Union des Propagandistes Antireligieux, récemment fondée pour mettre un terme aux velléités criminelles de l'Eglise, qui, de complaisance avec les dirigeants soit-disant républicains (genre Briand, Tardieu), tend à un horribil horni de nos aieux pour rallumer encore les bûchers. L'interdit des libres-penseurs ou préteurs tels, permet cela. Vont-ils se réveiller ?

Une phalange de camarades énergiques et consciens du péril noir fondé ainsi l'U. P. A. et compte sur toutes les bonnes volontés pour la seconde dans sa lutte à outrance et sans merci contre toutes les religions et ceux qui en vivent.

De vastes tournées de conférences publiques et contradictoires vont être organisées dans toute la France pour éveiller les esprits, à partir d'octobre, et Saint-Nazaire sera plusieurs fois la visite de ces vaillants lutteurs. Aussi est-il désirable de serrer les coudes, de les soutenir efficacement, donc d'organiser sérieusement ces conférences en vue de grands succès. Pas un homme libre, éveillé ou non, ne reculera devant ce combat contre les plus terribles et odieux ennemis de l'humanité.

Je sollicite donc les camarades de Saint-Nazaire, assez courageux pour me donner la main loyale, de lier relations désintéressées avec moi en vue des dites conférences et aussi pour, en dehors de toutes politiques et politiciens ne sachant que diviser, l'onder, si possible, un Groupe d'Etudes et d'Action Sociales

Elie Mottard,
27, rue Fernand-Gasnier.

SECLIN

Pour Pons et Blanco

Le samedi 23, le Comité de Défense sociale du Nord avait organisé un meeting en faveur de ces deux travailleurs emprisonnés à la prison de Montpellier et menacés d'extradition. Dès l'ouverture, le secrétaire du Secours Rouge Chauvet, profitant de l'ascendance qu'il exerçait sur les éléments bolchevistes de la localité présents à la réunion, imposa un bureau qui fut constitué de trois de ses amis. Complaisants, nous acceptâmes et suivîmes Hache Meurant, délégué du Comité, fit l'exposé des faits qui motivent notre agitation. Après un historique des événements d'Espagne de 1890 à 1890, au moment où les travailleurs et paysans espagnols étaient partagés entre deux dictatures (1) s'appelaient également l'une et l'autre sur le clergé, l'armée et la finance, il retracé à grands traits les événements révolutionnaires des paysans de Xéros, les garrottes Lamela, Zarzuela, Busiqui, Lebrivano en 1892, amenant par la suite la riposte de Pallas tirant sur le maréchal Martinez Campo le 24 septembre 1893 et garroté lui aussi le 6 octobre de la même année.

Pendant cette période héroïque de l'anarchie, en riposte aux tortures de Montjuiç où de nombreux camarades furent suppliciés par le bourreau (6 à Barcelone en 1894 et d'autres encore torturés en 95 et 96), nous vîmes surgir cette belle figure que notre camarade Meurant tint à faire revivre devant l'assistance ouvrière, ce vengeur des martyrs de l'inquisition espagnole : Angiolito.

Après avoir causé succinctement des quelques chapitres palpitants puisés dans le livre « Mi Vida », que notre ami Féderico Uralde vient de lancer récemment, notre cause du mouvement espagnol révolutionnaire de 1920 à 1923.

<div data-bbox="575 705 740 7

DANS LES SYNDICATS

C. G. T. S. R.

Le livre « Les Syndicats ouvriers et la Révolution sociale », paraîtra le 1^{er} octobre prochain

Le rythme des souscriptions s'étant considérablement accéléré, et notre imprimeur, notre ami Cario, nous consentant des conditions particulièrement favorables, nous avons décidé d'avancer de plusieurs mois la parution du livre de notre camarade Pierre Besnard.

Nous avons donc la grande joie d'annoncer aux souscripteurs que l'ouvrage sera tiré dans le courant de septembre prochain. Tous ceux qui ont bien voulu nous aider et tous ceux qui le désirent encore recevront donc le volume dans la première quinzaine d'octobre.

Jusqu'au 12 septembre, les militants et les organisations peuvent continuer à souscrire la *Grande-aux-lettres, l'avis* (X^e), 11 francs-franco pour la France et 14 fr. 50 pour l'étranger. Adresser les fonds à E. Juvel fils, 2 bis, impasse Marceau, Paris (X^e). C. C. Postaux Paris 144-43.

Passé cette date, les prix nouveaux, majorés comme nous l'avons annoncé dans notre circulaire de lancement, seront les suivants : 15 francs à la Vieille Fédération du Bâtiment, 16 fr. franc pour la France et 17 fr. 50 pour l'étranger.

Nous répétons que les volumes souscrits seront nombreux, porteront le nom du souscripteur et mention de l'aide apportée.

Il est de l'intérêt des camarades et des organisations qui désirent profiter des anciennes conditions de souscription au plus tôt.

Que les uns et les autres se hâtent. La liste des souscripteurs sera close le 15 SEPTEMBRE, DERNIER DELAI.

La C. A. remercie tous ceux qui lui ont permis de mener à bien, en moins de trois mois, une tâche de cette importance. Elle leur réserve, pour bientôt, d'autres surprises agréables.

Encore une fois, merci à tous.

Pour la C. A. de la C.G.T.S.R.,

Le secrétaire général :

E. JUHEL.

P.S. — Priere aux camarades qui ont reçu déjà des souscriptions, d'en faire parvenir la liste et le montant au plus tôt.

En pleine équivoque

Nous avons signalé en son temps, l'histoire de tâcherons employés, pour le compte de la Ville de Paris, à la construction d'une caserne de pompiers, à la Porte Champerret.

Il faut croire que la gabegie à libre cours dans l'administration puisque, contrairement aux règles, la loi de 8 heures est outrageusement violée.

Expliquons-nous. Il existe un service de travaux d'entretien des bâtiments de la Ville de Paris, qui comprend un peu toutes les catégories d'ouvriers de notre industrie. Parmi celles-ci et ceux-ci des peintres.

Pourquoi et comment se fait-il que ceux-ci font 10 heures de travail ? Qui a donné cet ordre ?

Il y a à l'Hôtel de Ville des conseillers qui crient bien fort qu'ils défendent les travailleurs, il faut croire que certains contrôles leur échappent ou que leur bonne foi a été singulièrement surprise, pour qu'un tel fait ne soit pas porté à leur mémoire.

Dans ces travaux, nous pouvons dire, sans crainte d'être démenti, que les fameuses 250 heures de dérogations ou de récupération, ne doivent pas jouer en cette occurrence. En effet, aucune perte de temps pour cause d'intempérie ne doit rentrer en ligne de compte et alors qui abuse-t-on ?

Il est cependant des gens curieux à l'Hôtel de Ville et pour étudier des questions sans importance et nous croyons qu'il nous suffira d'avoir attaché ce grelot, pour rafraîchir certaines mémoires.

En tous les cas, l'exemple doit venir de bien haut pour que l'infraction à la loi de 1919 soit aussi flagrante et que les inspecteurs du Travail n'aient pas été mis au courant de cette question.

Sans doute, les services à Pecquenard tout le travail et ceux de son copain l'inspecteur divisionnaire Martin, doivent être surchargés, pour laisser se passer de ces choses aussi singulières.

Évidemment, les « barbouilleurs » qui se livrent à ces empois ne doivent pas être syndiqués, car ils travaillent au taux dérisoire de 6 fr. l'heure.

Comment nous sommes loin des 8 heures et des 9 francs. Ces faits répugnent d'autant

plus qu'ils se passent dans une administration que l'Europe nous envie parait-il ? Pauvres que nous... Sans aucun autre commentaire.

Réunion de la Commission Exécutive mercredi prochain, 3 septembre à la Bourse du Travail. L'heure et la salle seront indiquées sur les convocations individuelles.

La 13^e Région Fédérale du Bâtiment

Dans le S. U. B.

Assemblée générale du S. U. B. — Camarades, un appel pressant vous est fait pour assister nombreux à l'Assemblée générale du S. U. B., qui aura lieu le 4 septembre, à 18 heures, salle Bondy.

Importantes décisions étaient à prendre en vu du C. C. N., les copains se feront un détour d'assister en grand nombre à notre assemblée.

Commission du journal. — Si les camarades veulent avoir un journal pour faire réagir, il faut qu'ils donnent de la copie, surtout les secrétaires de sections, car le « Prolétaire » est avant tout un journal corporatif.

C. G. T.

TERRASSIERS

Réunion du Conseil, vendredi, 29 août, à 18 heures, au siège.

Assemblée générale. — Dimanche, 31 août, à 9 h. 30, salle Bondy.

Mise en garde. — On a volé à la carte syndicale au camarade Legoule, numéro de carte 53. Prière de recevoir cet individu qui voudra servir son mérite.

L'ENCYCLOPÉDIE ANARCHISTE

L'Encyclopédie Anarchiste. — Voici son 3^e fascicule avec la fin des études sur *Masse* (Delanay, Voline), les mois *Massacre* (Lapeyre), *Matérialisme* (Han Ryner, Igriec, Soubeyran, Armand), *Matérialisme historique* (Voline), *Matérialisation* (Méline), *Mathématique* (Barbedette), *Maternité* (B. Pelleter, Devaldès), *Matière* (Barbedette, Soubeyran), *Matriarcat et Matriarisme* (Barbedette), *Médecin, Médecine, Médecadre* (D. Elosu et Pierrot, L. Rimbault), soit toute une série d'études originales et documentées. A signaler encore : *Maternité, Maximisme, Mécanique, Mécénie, Médisance...*

Errata. — Les deux lignes de renvoi à Amour, Procration, etc., qui se trouvent au bas de la bibliographie de *Matière* se rapportent en réalité à *Maternité*.

Une erreur à la mise en pages a fait si-
lenter *Masse* avant *Massacre*.

Nora. — Le prochain fascicule (à la composition) verra aborder d'autres sujets captivants, tels : *Mémoire, Mensonge, Mentalité, Mère, Mesure, Métalurgie, Métamorphose, Métaphysique, Métapolitique, Métapsychique, Métapsychose, Méthode*, etc.

Que les camarades marquent activement leurs sympathies à l'ouvrage en cours. Qu'ils l'aident et s'y abonnent. Tous renseignements auprès de S. Faure, 55 rue Pixérecourt, Paris (20^e).

Les Amis de l'E. A. (Province). — Verses effectuées entre les mains de S. M. Say du 1^{er} janvier au 15 août : Dugne, 40 fr.; L. G. Bagnolé, 10 fr.; Groupe arr. de Thiers, 5 fr.; G. Yvetot, 50 fr.; J. Estour, 50 fr.; M. Gravot, 10 fr.; Lacaze-Duthiers, 20 fr.; A. Barde, 200 fr.; S. S. S., 110 fr.; J. Méline, 70 fr.; M. Houel, 70 fr.; P. Estaque, 80 fr.; C. Alexandre, 20 fr.; Une sympathique, 50 fr. — Total : 785 francs.

POUR MAKHNO

AVIS TRÈS IMPORTANT

Les camarades sont avisés d'avoir, à l'avance, à adresser leur obole directement à Makhno.

Voici l'adresse à laquelle doivent être adressés les fonds : N. Mikhienko, 146, rue Diderot, Vincennes (Seine).

Vient de paraître

En Espagnol :

Benito Mussolini

EL HOMBRE Y LA DIVINIDAD

Prix 2 francs

Le même en français :

L'HOMME ET LA DIVINITE

Prix 2 francs

ECRITS D'HIER

Le droit à la subsistance

Tout gouvernement, dit Condorcet, est une tyrannie. »

En effet, l'autorité civilisée est toujours despotique à l'abri des formes légales dont elle s'appuie. N'est-il pas évident qu'elle est toujours maîtresse de disposer de la fortune et de la vie des administrés ; nous ne l'avons que trop récemment éprouvé, et, demain, l'autorité pourra, s'il lui plaît, relever les échafauds. Nous ne différons des barbares dans notre tyrannie administrative, que parce qu'elle est mieux colorée et plus savante ; elle est moins dangereuse et plus lucrative pour les gouvernements qui, encore une fois, peuvent suivre derrière les procédures des barbares, sans que rien puisse les empêcher.

Dès que vous pouvez opprimer un ou plusieurs individus sans tenir compte de leur résistance personnelle, en faisant valoir le prétexte vrai ou faux de la masse, vous les ne sont qu'une arme entre les mains du plus fort, l'individu sacrifié à la masse a le droit de les méconnaître, de leur résister puisqu'il ne profite pas de leur garantie. Un homme n'est pas autorisé à faire vingt voleurs qui veulent le dévaliser ? Lui direz-vous qu'il doit se laisser déposséder parce que le bien-être de vingt doit l'emporter sur le bien-être d'un ?

C'est l'argument du clergé. Cet homme est dans la même situation qu'à l'égard de la société entière quand elle le persécute, que vous à l'égard d'une troupe d'assassins. Le salut individuel est la première loi de la nature. L'homme n'est plus membre de votre état social dès qu'il est victime ; il peut, il doit se soulever contre une société qui lui conteste la liberté de prendre sa subsistance, quand il est affamé, où il la trouve. Si vous le privez de ce droit, donnez-lui un équivalent, le minimum que j'ai indiqué, ou des terres et une subsistance provisoire, ou un état libre, décent et productif et autre que vos maisons de charité. Mais quand un homme manque de travail, quand il le demande et ne l'obtient point, que croyez-vous qu'il doive à l'état social ? La haine et la mort à tous ceux qu'il rencontre ; il ne peut voir qu'une ligue de spoliateurs dans tous ceux qui l'entourent. Il ne leur doit rien puisqu'ils n'ont rien fait pour le sauver de la faim qui le presse ; il rentre dans les droits de l'homme brûlé et isolé. Il a, comme tout animal, le droit de disputer sa subsistance où il la trouve.

Prétez-vous rien devoir à l'homme ? Vous lui devez tout ce qu'il aurait possédé dans l'état brut, la joissance libre des fruits de la terre où il est né, le droit de collecte sur sa terre natale, l'art de la chasse ou de la pêche que l'éducation sauvage lui avait donné. Vous ne pouvez lui contester ces droits qu'en lui assurant un meilleur sort dans l'industrie et en le préparant à l'exercer pour l'éducation nationale. Si vous ne remplissez pas ces devoirs à l'égard de l'individu, il ne doit dans son dénuement, que la haine et la mort à tout membre de la société, et quand même, parmi cent mille voleurs, il ne s'en trouverait qu'un seul à qui le travail a manqué, quand même tous les autres auraient quitté le travail pour le larcin, ils sont justifiés du moment où l'état social a enfreint ses devoirs envers un seul membre, ils sont en droit de se méfier de cette société, de craindre qu'elle ne les prive d'emploi de travail et de ressource provisoire, la société commet sur sa personne un assassinat et tous les chefs de l'ordre en sont coupables et méritent (*phrasé* rayé et inachevé).

La société a assassiné civilement l'individu à qui elle a refusé du travail. C'est assez pour que chaque individu soit libre, délié de tous devoirs, engagements envers elle et autorisé à l'attaquer et à la dissoudre. Ainsi, quand vous envoyez un brigand au supplice, ce n'est pas lui, mais ses juges qui ont mérité l'échafaud.

Charles FOURIER.

Girault. — A bas les morts 0 50

Chapellier. — Pourquoi je ne crois plus en Dieu 1 »

P. Berthelot. — L'Evangile de l'heure 0 50

Lorulot. — La mort des religions 0 75

X. X. X. — Tartuffes (les derniers crimes de Dieu) 0 10

Libertad. — Le culte de la charogne 0 10

H. Chateau. — L'Hypothèse « Dieu » 0 10

Gorham. — Dieu et la guerre 0 15

Elmashion. — Dieu n'existe pas 0 10

Lourdes. — La vérité sur les visions de Bernadette 0 10

Han Ryner. — La morale peut-elle se passer de la science ? 1 »

Elie Reclus. — Le mariage (tel qu'il est, ce qu'il fut) 0 75

Han Ryner. — Jusqu'à l'amé 1 25

P. Chardon. — L'idée chrétienne 0 25

Controverse. — L'Eglise et la liberté 0 50

Le conflit de l'Eglise et de la Libre-pensée 1 25

Prix 0 fr. 50 Franco 0 fr. 60

1. Douze preuves de l'inexistence de Dieu, par S. Faure.

2. Evolution et Révolution, par Elisée Reclus.

3. Aux Jeunes Gens, par Pierre Kropotkin.

4. Entre Paysans, par Malatesta (dialogue).

5. Immoralité du Mariage, par René Chauchi.

6. La Morale anarchiste, par Pierre Kropotkin.

7. Les Grimes de Dieu, par Sébastien Faure.

8. Qu'est-ce qu'un Anarchiste ? par E. Armand.

9. L'Amour libre, par Madeleine Vernet.

10. L'Anarchie, par Elisée Reclus.

LA VIE DE L'UNION

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Dans sa séance du 21 août, la C. A., après avoir pris connaissance du Bulletin édité par la « minorité » et de la réponse du secrétariat de cette minorité à la communication de la C. A. relative à la démission du groupe de Saint-Denis, décide, pour éviter d'encombrer les colonnes du Libertaire avec des questions qui ne peuvent que nuire à la propagande et d'intéresser que les membres de l'U. A., que le compte rendu de la C. A. sera adressé sous forme de circulaire à tous les groupes de l'U. A. chaque fois que cela sera nécessaire.

Les groupes recevront donc incessamment le compte rendu de la séance du 21 août.

SITUATION FINANCIERE DE L'U. A. C. R.

RECETTES

A. — Sommes versées par les groupes	Argenteuil 30

<tbl_r cells="2" ix="4" maxcspan="1" maxrspan="1" usedcols